

École Publique du Pain Perdu

1, rue des écoles

37420 Beaumont en Véron

☎ / 📠 **02.47.58.43.24**

courriel 📧 ec-beaumont-en-veron@ac-orleans-tours.fr

Compte rendu du conseil d'école du 5 novembre 2020

Le Conseil d'École devait se réunir le **jeudi 5 novembre 2020 à 17h30**, dans la salle des arts de l'école du Pain Perdu.

En raison des conditions sanitaires (réunion d'une trentaine de personnes, le conseil d'école a été reporté au 19 novembre pour trouver une solution d'organisation nécessitant un nombre de personnes moindre. Entre temps, l'Inspection académique nous a informée qu'il n'était plus possible de l'organiser en présentiel. Une des solutions aurait été d'organiser ce conseil d'école en distanciel (visio-conférence).

Après essais et consultations auprès de mes collègues, les contraintes techniques (matériel, réseau, application RGPD) rendraient cette solution difficile à mettre en place.

Le diaporama que nous devons présenter a été envoyé aux parents.

Quelques compléments ont été ajoutés pour qu'il soit plus lisible et compréhensible.

Un retour des parents concernant certaines questions a été demandé (règlement intérieur, rythmes scolaires).

Avant d'aborder le 1^{er} point, un hommage devait être rendu à **Samuel PATY, professeur d'Histoire Géographie, assassiné pour avoir voulu exercer son métier.**

Nombre d'électeurs inscrits : 272	Nombre de votants : 139	Nombre d'abstentions : 133	Suffrages exprimés : 127
1.	M. Emmanuel CADOU		
2.	Mme Caroline LIARD		
3.	Mme Emilie BENESTON		
4.	Mme Alissa FERRANT		
5.	Mme Chrystèle JAMET		
6.	Mme Aude MEDARD		TAUX de PARTICIPATION : 51,10 %
7.	Mme Céline JULIEN		
8.	Mme Audrey DAVID		
9.	Mme Jennifer HERANT		
10.	Mme Audrey BERTHOUX		

Point n°1 : Résultats des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école :

Taux de participation 2017 / 2018 : 62,64 % , 2018/2019 : 62,25 % , 2019 /2020 : 60,07%

Point n°2 : REGLEMENT INTERIEUR

Le règlement de l'école 2020 /2021 doit être entériné par le conseil d'école.

Seulement 7 parents pourront voter ce soir (les titulaires)

Pas de modification à apporter au règlement intérieur 2020 /2021.

Vote et accord pour modification

Point n°4 : BILAN de la RENTREE :

Effectifs : A ce jour, l'école compte 161 élèves.

Les répartitions					
Répartition par niveau 2020-2021		Prévisions par niveau 2021-2022		Répartition par classe 2020-2021	
CYCLE II	90	TOTAL	0	CP/CE1 - 11/14	25
CP	34			CP	23
CE1	26			CE1/CE2 - 12/15	27
CE2	30			CE2/CM1 - 15/14	29
CYCLE III	71			CM1/CM2 - 10/20	30
CM1	40			CM1/CM2 - 16/11	27
CM2	31			TOTAL	161
TOTAL	161				
		Répartition par regroupement 2020-2021		Répartition par dispositif 2020-2021	
		ULIS école	12	PPRE	1
				RASED	1

Nouvelle nomination dans l'école :

Oriane ETCHEGUY, a été nommée sur l'école et prend en charge la classe de CP /CE1.

Anne Sophie BLANCHEMAIN est titulaire du poste de coordinatrice ULIS de l'école.

Mélanie GUERIN partage la classe de CM2 avec M.DENIS qui s'occupe de la direction..

Effectifs 2020/2021 :161 élèves –

Moyenne de l'école: **26,7** avec les élèves d'ULIS / sans ULIS **24,7**

Montée prévue des élèves de la maternelle : **30**

Maîtresse E : Mme Nathalie **DURAND**.

Psychologue sur notre secteur : Mme Louise **WALLART**

Enseignante référente : Mme Alexandra **BUCHERON**

M. Olivier **BOUTRON** : enseignant référent des enfants du voyage.

Le docteur **GALLOIS** est le médecin scolaire.

Mme **Estelle MARTIN** est l'infirmière scolaire.

Protocole sanitaire – novembre 2020 :

Un protocole sanitaire renforcé est mis en place à la rentrée de toussaint 2020.

Principales actions :

PROTOCOLE SANITAIRE - RENTRÉE DE NOVEMBRE 2020

PARENTS = VIP

V : Vérifier

Chaque matin, je vérifie que la température de mon enfant : <38 °c

Je vérifie les symptômes : fièvre, toux, maux de tête ou de ventre, fatigue +++, perte du goût ou odorat ...

I : Isoler

En cas de symptôme(s) : -> pas l'école.

P : Prévenir

Je contacte l'école, pour prévenir des symptômes, d'un test positif ou d'un cas positif dans mon entourage.

GESTES BARRIERES



Tousser et éternuer dans son coude



Lavages de mains +++



Respecter les distances sociales



Pas de contact



Porter un masque



Devant, à l'intérieur ou à l'extérieur (= dans la cour) de l'école le masque est obligatoire pour les adultes et enfants à partir du CP (ou plus de 6 ans).

L'avis du médecin référent détermine les conditions du port du masque pour les élèves présentant des pathologies.



MASQUE

A l'intérieur, la distanciation physique est obligatoire quand elle est possible. En extérieur, elle ne s'applique pas.

Aux abords de l'école, les attroupements sont interdits.



DISTANCIATION

Page 3

Plan vigipirate renforcé – novembre 2020 :

Le plan Vigipirate est porté au niveau « *Urgence attentat* » sur l'ensemble du territoire national depuis le 29 octobre 2020. Il s'agit du plus haut niveau d'alerte du dispositif de lutte contre le terrorisme.

Point n°4 : FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

• **Evaluations CP & CE1**

Des évaluations à destinations des CP et CE1 se sont déroulées au mois de septembre. Les collègues de CP et CE1 ont mis plusieurs heures pour rentrer les données. Devant le travail supplémentaire prévu par l'Education Nationale, l'Inspection académique a alloué 6 h à prendre sur les temps d'APC des élèves au mois de septembre et octobre.

• **Langues vivantes**

- Mmes **ETCHEGUY** pratique l'anglais avec les CP.
- Mme **FAVRAU** pratique l'anglais avec les CE1/ CE2.
- Mme **GUILMET** enseigne dans la classe de CE2 en échange de service.
- Mme **GUILMET** enseigne dans sa classe de CM1/ CM2.
- Mme **GUERIN** & Mrs. **DENIS** dispensent les cours d'Anglais dans la classe de CM1/CM2.
- Mme **BLANCHEMAIN** pratique l'anglais avec le dispositif d'ULIS école,

• **APC : Aide Pédagogique Complémentaire**

Des aides en Français pour les élèves en difficultés seront organisées. (**A.E.D : Aide aux Elèves en Difficulté,**)

Suivant les classes, les APC se dérouleront le lundi ou le jeudi de 16h à 17h.

• **Piscine**

- Les CE1/ CE2, CP et CE1 vont à la piscine le vendredi matin du mois de septembre jusqu'au mois de décembre.
- Les CE2/CM1 et CM1 / CM2 iront le lundi AM à partir du mois de décembre 2019.
- Les CM1/ CM2 de Mme GUERIN iront à la piscine le jeudi AM à partir du mois de décembre 2020. .
- Les élèves de l'ULIS école sont inclus dans les classes.
- Les élèves sont répartis par groupe de niveau (3).
- Un enseignant a la charge d'un groupe.
- L'AESH* accompagne le groupe en cas de besoin. (* AVS co)
- En raison du protocole sanitaire, les classes doivent aller à la piscine en respectant certaines règles :
- Mesures prises pour respecter le protocole sanitaire
- ► Pour entrer dans l'établissement, chaque classe attend que la précédente soit sortie
- ► Du gel hydroalcoolique est à disposition à l'entrée des vestiaires.
- ► Une distance d'1m50 sera assurée dans les vestiaires entre chaque élève
- ► Les masques seront enlevés après déshabillage au dernier moment et suspendus (porte manteau individuel à distance des autres)
- ► Les vestiaires seront désinfectés entre chaque classe ainsi que les sanitaires
- Le cycle piscine peut donc se poursuivre.

- Cependant, pour respecter ce protocole, les créneaux des classes doivent être modifiés.
- Certaines classes n'iront à la piscine qu'une semaine sur deux.

• **EPS / Complexes sportifs**

L'école de Beaumont en Véron bénéficie de créneaux horaires sur les installations de Beaumont et Avoine. Le calendrier proposé est complexe puisqu'il change à chaque cycle (environ toutes les 7 semaines).

Les enfants de l'ULIS ÉCOLE sont inclus dans les séances d'EPS.

Plusieurs rencontres sportives sont prévues au cours de l'année mais en raison de la situation sanitaire, nous ne savons pas si elles pourront être organisées.

- Rencontres Basket avec les CE2 + CM au mois de février 2021
- Rencontre d'Athlétisme pour toute l'école au mois de mai 2021.
- Cycle vélo pour les CM1/CM2 avec le concours de la MAIF pour le permis vélo au mois de mai et juin 2021.
- Olympiades des CM1 et CM2 organisées par l'Inspection de Chinon et le service des sports de la communauté de communes au mois de juin 2021
- CM2.com à la fin de l'année scolaire organisé par l'Inspection de Chinon et le service des sports de la communauté de communes.

• **Musique**

Régis CALVEZ est notre intervenant musical pour l'année 2020/2021

Le volume horaire est inchangé depuis l'an dernier.

La rentrée 2020 s'est faite en musique. Serge CALVEZ a profité du jeudi de la rentrée pour présenter un petit concert avec son collègue intervenant à Savigny.

Les classes bénéficieront de 45/50 min de musique avec l'intervenant 1 semaine sur 2.

• **Théâtre**

La Commune subventionne l'animation Théâtre pour 2 classes. Un projet est déposé auprès de l'Inspection de CHINON. Les classes de **CE2/CM1** et **CE1/CE2** participeront à cette animation en dernière période.

Néna TANGO est la comédienne intervenante de la Compagnie du Petit Monde.

Début des séances au mois de février 2021.

Représentation aux parents et élèves au mois de juin 2021.

• **Echecs.**

Les cours d'Echecs ont repris avec **M. Franck ROINEL** notre intervenant.

Le projet pédagogique a été déposé à l'Inspection départementale après avoir été remanié.

Une rencontre qualificative se déroulera au mois de janvier 2021 à.....

Ce projet est financé par la municipalité et agréé par l'Education Nationale.

• **CPIE**

Actions et projets prévus par le CPIE après la rencontre avec les enseignants.

- CP : la forêt , faune , trace et indices
- CP/CE1 : Ondeline (l'eau dans tous ses états)
- CE1/ CE2 : Petites bêtes à l'école, la chaîne alimentaire
- CE2 : Les abeilles
- CM1/ CM2 : Jeanne la passeuse , Candes Saint Martin

- ULIS école : la forêt , faune , trace et indices
- **Ecomusée du Véron**
- ✓ CP - à la rencontre des Mammifères - **Véronique Michaud** - à la journée - **Mardi 6 octobre 2020 réalisé**
- ✓ **CM1/CM2** - Chut... Silhouettes et écriture à la galle de chêne et calames - **Alexandra Guilmet** - à la journée - **Mardi 13 octobre 2020 réalisé**
- ✓ **CM1/CM2** - Chut... Silhouettes, amulettes et égalité garçons/filles - **Alain Denis** - à la journée - **Lundi 16 ou mardi 17 novembre 2020 annulé à l'écomusée et réalisé en partie en classe**
- ✓ **CE2/CM1** - à la découverte de la Préhistoire - **Eric Frézot** - à la journée - **Mardi 6 octobre 2020 réalisé**
- ✓ **CE1/CE2** - Chut... Silhouettes + écriture à la galle de chêne et calames - **Elisabeth Favreau** - à la journée **Mardi 24 novembre 2020 annulé**

- **SMICTOM**

Les classes de CE1/ CE2 et CE2/ CM1 participeront à une sensibilisation des élèves au tri des déchets organisée par les animatrices du SMICTOM. Une visite du centre de tri sera organisée au mois de janvier 2021.

- **Jardin scolaire**

Le projet Jardin se poursuit avec les CP et l'association les jardins du cœur. L'école remercie la Mairie pour le nettoyage du jardin scolaire. Un tuyau (20 m) a été demandé à la mairie pour pouvoir utiliser la réserve d'eau pluviale situées sous la pelouse.

- **Ecole et cinéma**

3 classes participent cette année à ce projet : les, CE2/ CM1, CM1/ CM2 + les élèves d'ULIS école inclus.

Les projections se feront en respectant les consignes sanitaires du cinéma.

Le protocole nous demande de limiter les croisements d'école ce que nous allons bien sûr mettre en œuvre.

- Le bas pouvant accueillir 90 personnes; le balcon 100 personnes. Donc la possibilité d'accueillir plusieurs écoles en respectant les deux rangs de séparation par niveau.
- les sorties se feront par les issues de secours du rez de chaussée et du balcon . avec quelques minutes de décalage pour que les écoles ne se mélangent pas.
- Les équipes de bénévoles en charge de votre accueil seront renforcées.

1er film : « ~~Peau d'âne~~ »

2ème film « la Belle et la Bête » de Jean Cocteau pour les C2 et C3

3ème film : " Ponyo sur la falaise " pour les C2 " Jacquot de Nantes " » pour les C3 .

Ce programme se donne pour objectif principal la formation de l'enfant-spectateur par la découverte active de l'art cinématographique en salle, par le visionnement et l'étude d'œuvres du patrimoine et d'œuvres contemporaines.

- **Festival blues d'automne**

Cette année, Christian CHAMARD propose de nouveau aux écoles du Véron d'assister à un spectacle de blues

La salle du Temps des crises n'est pas adaptée pour ce concert. Nous nous renseignons pour savoir si un concert serait possible dans la salle polyvalente de la commune.

- **Petit déjeuner pour les CP et CP/ CE1 :**

Les classes de CP et CP/ CE1 ont participé à un petit déjeuner le mercredi 14 octobre 2020 à la cantine de l'école. Une présentation des différentes catégories d'aliments avait été faite par une diététicienne engagée par la commune. Les classes de CE1/ CE2 et CE2/ CM1 participeront à cette animation pédagogique au deuxième trimestre. Les CM1/ CM2 clôtureront cette découverte des bienfaits d'un bon petit déjeuner au dernier trimestre.

- **Le 11 novembre 2020**

En raison des consignes sanitaires, les élèves de l'école ne participeront pas à la cérémonie du 11 novembre.

- **Conseil des élèves.**

Chaque année, dans le cadre des programmes de l'éducation morale et civique, les élèves des différentes classes élisent 2 délégués par classe pour les représenter au conseil des élèves qui se tient chaque trimestre dans la salle des arts avec le directeur. Les élèves de l'école seront élus par leurs pairs en respectant le non cumul des mandats et la parité filles / garçons.

3 thèmes seront proposés pour ce premier conseil.

- **Au sujet de la cour , de la cantine , de l'école en général**

- **Permis piéton CE2**

Le gendarme Loïc LAMBRECHT à l'école le **mercredi 4 novembre** pour sensibiliser les élèves à la sécurité routière. L'obtention du permis piéton se réalise de la manière suivante : une 1ère intervention pour la présentation du permis piéton et une 2nde intervention (un mois plus tard) pour l'évaluation du permis.

- **Permis internet en CM2**

Les gendarmes sont passés à l'école le **mardi 3 novembre après midi** pour sensibiliser les élèves au danger d'Internet. A l'issue de cette sensibilisation, un test commun aux écoles leur sera proposé et un permis internet sera délivré.

- **Sécurité**

Exercice d'incendie : Un exercice d'incendie s'est déroulé le **jeudi 13 septembre 2020** .

Toutes les classes sont sorties en moins de 2 min 56

PPMS : la mise à jour du PPMS est en cours d'élaboration. La commission de sécurité du 7 octobre 2020 a demandé à l'école de rédiger un document en cas d'évacuation des personnes handicapées (visuel , auditif et autres).Le document devait être formalisé d'une manière différente à celui proposé. La commission de sécurité a rappelé qu'un défibrillateur devait être installé dans l'environnement proche de l'école et pouvant être accessible 24h/24 (décret de janvier 2020) . Les familles recevront une fiche d'instructions dans le cahier de correspondance pour connaître la procédure en cas d'alerte. Un exercice PPMS avec les élèves de l'école doit se dérouler au cours du 1^{er} trimestre.

Exercice anti intrusion : Un exercice anti intrusion sera organisé dans l'école **au dernier trimestre 2020**. Il s'agira d'entraîner les élèves à se cacher et à évacuer l'école en cas d'intrusion. Une alarme visuelle différente de l'alarme incendie, sera utilisée pour prévenir du danger imminent.

PROJETS DE L'ECOLE

Festival du livre : Pendant la semaine du **25 au 29 novembre 2020** des livres seront proposés comme chaque année aux élèves. Il sera mis à la disposition de l'école une sélection de livres pour enfants adaptée aux élèves de maternelle ou élémentaire.

CLASSES TRANSPLANTEES : En raison des conditions sanitaires, les classes transplantées ont dû être annulées l'an dernier. Tous les parents ont été remboursés des sommes avancées.

Un projet de classe de mer est à l'étude pour les 2 classes de CM1/ CM2:

- **Classe de mer**

- 2 X CM1/CM2 = 58 élèves

- Port Joinville sur l'île d'Yeu – Voyage en car

Projet de départ de 58 enfants des classes de CM1/CM2 de Mme GUILMET et Mme GUERIN/ M. DENIS du **20 au 25 juin 2020**.

Découverte de l'île d'Yeu et du monde insulaire et marin.

Une réunion est prévue au mois de **février 2021** pour exposer aux parents le projet (financier et pédagogique).

Des actions de l'APE et de la coopérative sont prévues pour aider financièrement les projets des classes de découverte et des sorties.

En fonction de l'évolution des consignes sanitaires, les parents ont été prévenus que ce séjour pourra être annulé. Des garanties pour le remboursement des parents ont été prises avec le centre d'accueil.

L'équipe enseignante remercie l'APE et la mairie pour leur soutien moral et financier.

Point n°6 : TRAVAUX DANS L'ECOLE

L'équipe enseignante remercie la municipalité (M. le Maire, M. Coutable , Mme Flamin, et les conseillers municipaux et l'ensemble des employés municipaux pour les démarches et travaux effectués.

- **Mousse protectrice** autour du panneau de basket
- **Fuites sous le préau** en cas de fortes pluies.
- **Mise à jour Windows 10 des ordinateurs**
- **Crochets sur les tables** pour les cartables en classe 3 et 4.
- **Terrasse en bois glissante à la sortie des classes côté jardin**
- **Surface à côté de l'école** (entrée périscolaire) qui a servi à stocker des gravas pendant les travaux de voirie à réengazonner à l'automne (pour permettre activités sportives et festives au cours de l'année 2020 /2021).
- **Bas de porte** de la classe 5 à recoller (visser ?)
- **Ampoules du couloir de l'école** (une dizaine)
- **Porte coupe feu à réparer**
- **Installation d'un défibrillateur (demande de la commission de sécurité)**
-

Les enseignants remercient également le personnel de service (Régine , Aurélie , Marceline et Sibylle) qui prend soin chaque jour des classes de l'école.

Point n° 7 : QUESTIONS DIVERSES

Question des parents : Voici les questions qui ont été posées par les représentants des parents d'élèves

- **Question n°1 : Rythmes scolaires, passage aux 4 jours**

Réponse des enseignants et de la mairie :

Les enseignants avaient demandé à la fin de l'année scolaire 2019/2020 aux représentants des parents d'élèves qu'elles étaient leur position quant aux rythmes scolaires. En fonction de leur réponse et de l'aménagement des horaires de l'école, les enseignants se positionneront pour une demande de dérogation des rythmes scolaires auprès de la commune.

- **Question n°2 : Photographe**

« Pourquoi ne pas avoir attendu le retour du photographe pour les enfants absents le jour de sa venue, avant de donner les photos de classe à tout le monde ? Le résultat étant que les absents le jour de la photo de classe n'ont pas pu être ajoutés sur cette photo. Les parents des enfants concernés sont fortement déçus. »

Réponse du directeur :

La venue du photographe est prévue depuis le mois de juin 2020 et les parents ont été informés depuis le début de l'année scolaire.

Parfois, il arrive que certains élèves soient malades le jour de la photo.

Nous avons la chance que le photographe Olivier DUBOUCHET de Beaumont en Veron puisse repasser pour photographier les élèves absents.

Ce qu'il a fait plusieurs fois.

Il a, de plus, **sans participation financière des familles**, effectué un second tirage des photos de groupe pour que tous les élèves de la classe puisse avoir la photo avec leur camarade absent. Cela représentait 3 classes, soit environ 75 photos de classe délivrées **gratuitement**.

- **Question n°3 : Classes multi niveaux**

« Explications sur le choix qui a été fait de généraliser les classes à deux niveaux. Beaucoup s'interrogent sur le pourquoi de ce parti pris et sur le mode de répartition des élèves dans ces classes doubles. »

Réponse des enseignants:

Chaque fin d'année scolaire, le directeur demande à sa consœur de maternelle, le nombre de GS qui passeront en CP. En fonction de ce nombre, le directeur fait des prévisions d'organisation de la structure de l'école. Il nous est demandé de privilégier les petites classes en ne les surchargeant pas en effectif. Aussi, cette année, au regard des chiffres, nous sommes partis sur 2 classes de CP/ CE1, 1 classe de CE1/ CE2, 1 classe de CE2/ CM1 et 2 classes de CM1 /CM2.

Plusieurs raisons à cela :

- Diminuer les effectifs en C2 (demande du ministère pour les années à venir < ou = à 24)
- Eviter aux élèves d'avoir 2 fois le même enseignant de suite.
- Eviter de regrouper des classes d'âge trop éloignées (ex : CP/ CM2)
- Séparer certains élèves entre eux

- Mutualiser les AESH dans une classe.
- Permettre à des élèves à qui un maintien défavorable avait été donné de pouvoir suivre leur classe d'âge tout en profitant du niveau inférieur..
- Permettre à des élèves HPI de suivre la classe supérieure.
- Regrouper les gymnastes dans une même classe pour une meilleure organisation.

En fonction de tous ces critères, après de longs débats en conseil des maîtres pour trouver la meilleure affectation pour les élèves, les classes sont alors constituées provisoirement jusqu'à la veille de la rentrée. En fonction des arrivées non prévues pendant les vacances, la structure peut être modifiée. C'est pourquoi, nous donnons rarement le nom de la future classe aux élèves.

• **Question n°4 : Education morale et civique**

« *Certaines personnes découvrant suite aux évènements récents que l'éducation civique est obligatoire dès le CP voudraient savoir comment cet enseignement est dispensé à Beaumont.* »

Réponse des enseignants :

L'enseignement moral et civique (EMC) à l'école élémentaire poursuit trois finalités qui sont intimement liées entre elles :

- **respecter autrui ;**
- **acquérir et partager les valeurs de la République ;**
- **construire une culture civique.**

La culture civique portée par l'enseignement moral et civique articule quatre domaines : la sensibilité, la règle et le droit, le jugement, l'engagement.

La culture du jugement est une culture du discernement. Sur le plan éthique, le jugement s'exerce à partir d'une compréhension des enjeux et des éventuels conflits de valeurs ; sur le plan intellectuel, il s'agit de développer l'**esprit critique** des élèves, et en particulier de leur apprendre à s'informer de manière éclairée.

Compétences travaillées du cycle 2 au cycle 3

Culture de la sensibilité

- Exprimer son opinion et respecter l'opinion des autres
- Être capable de coopérer

Culture de la règle de droit

- Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique

Culture du jugement

- Développer les aptitudes au discernement et à la réflexion critique
- Confronter ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté et réglé
- S'informer de manière rigoureuse
- Différencier son intérêt particulier de l'intérêt général

Culture de l'engagement

- Être responsable de ses propres engagements
- Être responsable envers autrui

- Savoir s'intégrer dans une démarche collaborative et enrichir son travail ou sa réflexion grâce à cette démarche.
- **Question n°5 : Situation de la famille Diarra (famille risquant d'être expulsée car migrant en situation irrégulière : Cheik Oumar est scolarisée en CP/CE1)**

Réponse des enseignants :

A l'heure où nous écrivons ces mots, nous ne savons pas si la famille Diarra pourra rester dans le logement occupé actuellement. Le confinement va peut être leur donner un répit avant leur expulsion.

À Beaumont, le 13 novembre 2021

Le directeur, Alain DENIS

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'A' and 'D' intertwined, with a horizontal line extending to the right.